

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Éditorial de "la lettre de D&S" n°99 - 14 décembre 2011

# **Droit à la retraite à 60 ans pour tous**

- D&S, la revue - Les éditos de "la lettre de D&S" -

Date de mise en ligne : jeudi 15 décembre 2011

---

**Démocratie & Socialisme**

---

François Hollande a hélas, détaillé, sur RTL, le 12 décembre, ce qu'il envisageait à propos de la retraite à 60 ans en cas de victoire de la gauche en 2012. Elle ne concernerait que les personnes ayant commencé à travailler à 18 ans et disposant déjà de « tous leurs trimestres » pour une retraite à taux plein. Et pour les autres ? « Ceux qui n'ont pas leur durée de cotisation ne le pourront pas », a précisé le candidat du PS remettant en cause ce qui était acquis dans le projet PS. « Il ne l'avait certes pas promis pendant les débats de la primaire socialiste. Mais il n'avait pas non plus contredit Martine Aubry et Ségolène Royal qui prônaient un retour généralisé aux 60 ans » écrit le Figaro qui se réjouit évidemment : « François Hollande entérine en creux le recul de l'âge légal à 62 ans. Il se contente de proposer une exception supplémentaire. Il élargit, ni plus ni moins, le dispositif « carrières longues ». Instaurée par la réforme Raffarin Fillon de 2003 pour les salariés entrés dans la vie active au plus tard à 16 ans, la mesure a été étendue par Éric Woerth aux personnes ayant commencé leur carrière à 17 ans. Là, c'est à 18 ans. Cela devrait ne concerner que 80.000 à 100.000 hommes et femmes par an (entre 1 nouveau retraité sur 6 et 1 sur 8 environ). *« Mais avec un âge légal à 62 ans, ceux qui ont commencé à 18 ans doivent encore travailler 44 ans : notre proposition est une proposition de justice, pas d'idéologie »*, balbutie Marisol Touraine, chargée de ces questions dans l'équipe de campagne de Hollande. On comprend l'embarras de Marisol Touraine qui s'imagine mal répondre de la sorte à des jeunes confrontés à un taux de chômage dépassant les 25 %, ne trouvant un CDI qu'à 29 ans en moyenne, et qui n'ont aucunement l'intention d'obtenir leur retraite à plus de 70 ans !

## C'est juste impossible

François Hollande a implicitement admis que la durée de cotisations avait encore vocation à augmenter, parlant sur RTL de « 41 années, voire 42 années de cotisation » (elle est actuellement fixée entre 40,75 ans, pour la génération 1951, et 41,5 ans pour la génération 1955 et les suivantes). Mais c'est tout simplement impossible, puisque les salariés font en moyenne, dans la vie réelle, 35 annuités. Ils sont licenciés, inaptes, malades, au chômage dans 2 cas sur 3 à partir de 55 ans : exiger d'eux 42 annuités, c'est 7 ans de décote ! C'est une véritable agression contre le niveau des retraites. Il est inenvisageable que la gauche défende cela contre 75 % de l'opinion et contre les 8 millions de manifestants de l'automne 2010.

## Pour gagner, aller à gauche...pas au centre !

La gauche au gouvernement devra abroger la loi Woerth-Sarkozy-Fillon de 2010, ouvrir des négociations sur le financement (avec la mise à contribution du capital) et sur le montant des pensions. Le PS s'est engagé à maintenir l'âge légal de la retraite à 60 ans dans son projet adopté à l'unanimité. Tous les socialistes doivent aujourd'hui exiger de leur candidat qu'il respecte cet engagement.